

18 nov. 69

à l'attention de Son Excellence,
Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères,
Chargé de la Coopération,
Monsieur le Ministre E.LOLIKI

**REQUETE D'ASSISTANCE AU PNUD (Nations Unies) EN VUE DE LA
CONSERVATION ECOLOGIQUE, DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE
DU PARC NATIONAL ALBERT ET AUTRES PARCS EN RDC.**

Plusieurs projets successifs ont été retenus et - finalement - un projet a été établi définitivement, faisant intervenir une contribution de 300.200 US.dollars du Fonds spécial des Nations Unies.

Dans le cadre de la relance des Parcs Nationaux - qui viennent d'être rattachés à la Présidence - il est évident que ce projet présente une importance considérable afin que - dans le domaine touristique et scientifique - le Congo redevienne compétitif et surtout domine l'Afrique de l'Est (Rappelons qu'au Kenya, le tourisme représente la première source de revenus de l'Etat).

Ce projet convient exactement. Il pourra être suivi d'autres, plus amples. Il permettra, en particulier, l'attribution de plusieurs bourses à des techniciens Congolais.

Actuellement, tout est prêt :

- du côté PNUD : il semble bien que le projet a des chances évidentes d'être accepté, s'il est présenté, car une grande importance lui est attribuée. Ceci m'est confirmé par divers représentants d'Agence des Nations Unies, rencontrés lors de ma mission en Europe.

- du côté Congo : le projet est accepté par -

- a/ L'Institut pour la Conservation de la Nature au Congo
- b/ Le Secrétaire-Général de Minagri
- c/ L'O.N.R.D.
- d/ L'Office du Tourisme

Procédure actuelle : Actuellement c'est l'envoi officiel de la lettre du Ministère des Affaires Etrangères, signée par Monsieur le Ministre E.Loliki, qui détermine l'avenir.

Dès que cette lettre est signée, il suffit de l'adresser à Monsieur le Représentant Résident des Nations Unies (Mr.Sales) au Royal, et, très rapidement, tout sera mis en marche.

IMPORTANT : CETTE AFFAIRE EST DEJA EN SUSPENS DEPUIS DE LONGS MOIS .
D'après des échos obtenus dans les organismes internationaux, je crois comprendre que si l'affaire continue encore à "trainer", les subsides prévus à cet objet pour le Congo, risquent d'être purement et simplement supprimés ou attribués à un autre pays. JE ME PERMETS DONC D'INSISTER SUR LA GRANDE URGENCE.

ICNC. Le Dir.Gén.